



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALLOCATIONS DE RECHERCHE POSTDOCTORALE EN HISTOIRE MILITAIRE ET DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE DES ARMÉES - ÉDITION 2025

DOSSIER DE CANDIDATURE / RÈGLEMENT

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **18 avril 2025**

*(envoi des dossiers par voie
numérique uniquement)*

Nom et prénom du candidat :

Date et lieu de naissance :

Nationalité (mention de double nationalité le cas échéant) :

Numéro de sécurité sociale ou équivalent :

Situation professionnelle éventuelle :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mél :

Titre du projet de postdoctorat :

Université de rattachement :

Unité/Laboratoire de rattachement :

Intitulé et date de soutenance de la thèse :

Nom et Prénom du directeur de thèse :

École doctorale de rattachement :

Unité/Laboratoire de rattachement :

Cotutelle, le cas échéant, ou co-direction (à préciser) :

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le ministère des Armées attribue des bourses de **20 000 euros** de recherche postdoctorale en histoire par an. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les jeunes docteurs dans la poursuite de leur insertion dans le monde de la recherche en histoire militaire sur des thématiques intéressantes particulièrement le ministère des Armées. Les axes de recherche du ministère sont les suivants :

Axes prioritaires :

- l'histoire de l'administration du ministère des Armées ;
- l'histoire budgétaire et l'histoire économique de la politique de défense, des armées et de l'armement.

Autres axes :

- **Les évolutions de l'organisation de la défense et des armées :**
 - l'articulation entre le politique et le militaire ;
 - les ministères concernés et les diverses administrations ;
 - l'organisation du commandement ;
 - de l'organisation des armées à l'organisation interarmées et interalliées.
- **Les engagements extérieurs et la conduite des opérations depuis 1962 :**
 - l'histoire des opérations extérieures ;
 - la typologie des opérations.
- **Stratégies d'action et de dissuasion :**
 - l'histoire de la pensée stratégique ;
 - les trois niveaux : le stratégique, l'opérationnel, la tactique ;
 - le fait nucléaire ;
 - stratégies et changements technologiques.
- **La sécurité intérieure :**
 - les missions de police des armées ;
 - l'emploi de la force armée sur le territoire national ;
 - l'histoire de la Gendarmerie.
- **Histoire de la guerre et de ses formes :**
 - typologie des conflits et des guerres ;
 - histoire des combattants ;
 - histoire du renseignement ;
 - les formes économiques et technologiques de la guerre ; l'armement ;
 - la communication en temps de guerre et en temps de paix ;
 - les conflits de haute intensité.
- **Aspects sociaux, culturels et mémoriels de la guerre :**
 - la société militaire et la place du militaire dans la société ;
 - imaginaires sociaux et cultures de guerre : sociétés combattantes, sociétés civiles, décideurs militaires et politiques ;
 - mémoires de guerre et gestion des mémoires de guerre.

RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

1. Le candidat postdoctorant, rattaché à un laboratoire universitaire français, propose un projet de recherche postdoctorale. Cette proposition doit être argumentée et justifiée par l'intérêt scientifique du sujet, ses sources et la méthodologie envisagée.

2. Le ministère des Armées, par l'intermédiaire de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), verse une allocation au laboratoire dont dépend le postdoctorant. La DMCA finance l'organisme qui assure la rémunération du postdoctorant et les charges afférentes pour une durée nominale de douze mois maximum, soit une somme totale de 20 000 €.

Cette allocation permet au laboratoire de salarier le postdoctorant pendant douze mois maximum.

3. Peut faire acte de candidature, tout docteur de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ayant soutenu sa thèse en histoire (antique, médiévale, moderne ou contemporaine) avec succès dans une université française (avec ou sans cotutelle, notamment avec une université étrangère) ou dans une université étrangère avec une cotutelle française au cours des cinq années précédant le dépôt de sa candidature.

Ne peuvent prétendre à l'obtention d'une allocation de recherche postdoctorale, les étudiants bénéficiant déjà, pour l'année en cours, d'une allocation versée par le ministère des Armées ou par tout autre ministère, collectivité, association, fondation ou organisme.

Le candidat doit s'être assuré de l'acceptation de son projet par son laboratoire de rattachement avant le dépôt de sa candidature. Il doit également s'être assuré que ce laboratoire remplit les conditions permettant la signature de la convention de financement.

4. Les dossiers de candidature sont soumis à l'examen du conseil scientifique de la recherche historique de la défense (CSRHD). Ce dernier prendra notamment en compte les critères suivants :

- qualité scientifique du projet, pertinence des sources et de la méthodologie, intérêt des réalisations annoncées (publications, rencontres académiques, événements commémoratifs...);
- faisabilité du projet et des réalisations annoncées;
- qualité de la thèse, des recherches déjà conduites et des publications déjà réalisées;
- pertinence du projet de recherche au regard des critères d'intérêt du ministère des Armées;
- pertinence du projet professionnel du candidat;
- pertinence du projet au regard de l'activité du laboratoire d'accueil;
- qualité de l'encadrement.

4. Les candidats retenus lors de la première phase par le CSRHD sont conviés à un entretien oral avec un jury dédié.

5. Le laboratoire de recherche signe une convention avec la DMCA afin de permettre la mise en place du financement du projet. Ce financement peut également concerner, comme le mentionne l'article 2, des frais de missions (archives, enquêtes de terrain, ...), l'organisation d'événements ou des publications. Ce soutien financier peut bénéficier à d'autres personnes que le porteur du projet, mais dans le cadre du projet tel qu'il a été défini lors du dépôt de candidature. Une charte précise les engagements de chacune des parties : ministère des Armées, laboratoire, porteur du projet.

6. Pour des raisons de protection du secret de la défense nationale, le candidat est informé qu'il pourra faire l'objet d'un contrôle élémentaire, d'une décision d'agrément ou d'une procédure d'habilitation. La non-validation de ces éléments entraînera une résiliation de plein droit de la convention.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :

- ✓ le présent dossier de candidature, dûment complété, par le candidat ;
- ✓ une présentation en 4 pages maximum (police 12, times new roman, interligne 1,15), exposant le sujet, les objectifs et la méthodologie de la recherche, l'intérêt de l'approche scientifique choisie pour le ministère des Armées et, en annexe de cette présentation, les liste des sources et une bibliographie conséquente ;
- ✓ une liste des publications et des travaux du candidat ;
- ✓ un *curriculum vitae* analytique du candidat ;
- ✓ le diplôme de thèse ou l'attestation de soutenance à venir rédigée par le directeur de thèse (la soutenance devra s'être tenue avant le 31 décembre 2025) ;
- ✓ le rapport de soutenance de la thèse ;
- ✓ une lettre d'appréciation rédigée par le ou les directeur(s) de thèse ;
- ✓ une lettre du directeur du laboratoire universitaire français de rattachement portant l'engagement d'accueillir le projet postdoctoral dans l'unité pour une durée de 12 mois maximum ;
- ✓ l'introduction et la conclusion de la thèse, ainsi qu'une éventuelle publication, au choix du candidat ;
- ✓ une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- ✓ une copie recto-verso de la carte d'assuré social, ou son équivalent.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU INCORRECTEMENT REMPLI NE SERA PAS EXAMINÉ

PROJET POSTDOCTORAL

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET POSTDOCTORAL :

À joindre à ce dossier, une présentation en **quatre pages maximum** (police 12, times new roman, interligne 1,15) du projet postdoctoral, exposant le sujet, les objectifs et la méthodologie de la recherche, l'intérêt de l'approche scientifique choisie pour le ministère des Armées et, en annexe de cette présentation, les principales sources et une première bibliographie.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier de candidature et m'engage à informer la DMCA de tout changement relatif à ma situation.

A _____, le

Signature du candidat